

Fête de la Rosière 130^{ème}



VILLE PARC p.4

PLAN DE CIRCULATION p.9

NOUVEAU DOJO p.6





DU 16 AU 20 MAI 2011
ESPACE MAURICE GENEVOIX

**ACCUEIL
DE LOISIRS**

ECOLE

**ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE**

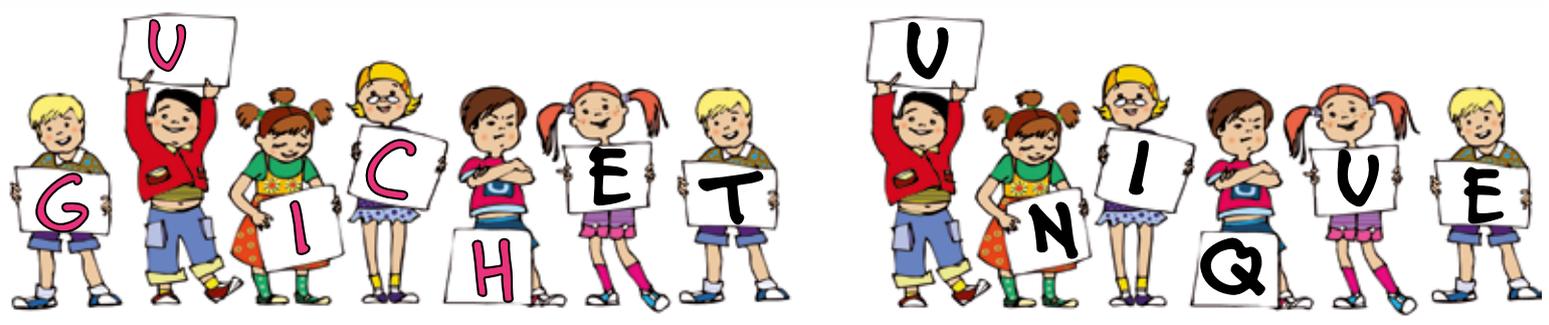
**CINQ INSCRIPTIONS
EN UN MÊME LIEU**

BUS

CANTINE

8H30-12H ET 13H30-19H

**(DOSSIER À RETIRER EN MAIRIE OU DANS LES ÉCOLES
AVANT LE 13 MAI 2011)**



Le Mot du Maire



*Chères Mehunoises,
Chers Mehunois,*

A compter du 14 mai prochain nos habitudes vont être quelque peu bouleversées en ce qui concerne la circulation des véhicules dans notre cité.

Nous allons **tester** un nouveau plan de circulation.

Cette initiative est rendue nécessaire pour plusieurs raisons :

- la circulation automobile est quotidiennement difficile dans certains lieux ou à certaines heures
- la circulation piétonnière : enfants, mères de famille, personnes âgées, n'est plus parfaitement sécurisée.

Et surtout nous devons nous préparer à répondre aux exigences légales s'agissant de l'accessibilité de tous les publics à la voirie et aux bâtiments publics (échéance 2015).

En conséquence, il faut que nous mettions en œuvre un plan pluriannuel de travaux d'aménagements urbains.

De nombreuses villes ont déjà entamé cette difficile évolution.

Les données propres à notre cité historique font que l'étroitesse des rues, le nombre limité des voies de traverse, les constructions qui les bordent, l'Yèvre et ses bras, sa vallée légalement protégée, le canal, rendent le problème extrêmement compliqué à régler.

Un groupe d'élus a repris et étudié toutes les propositions et réflexions qui avaient été faites par le passé.

Toutes les personnes qui l'ont souhaité ont pu donner leur avis.

Les commerçants, les artisans, les professions libérales, l'ensemble des acteurs économiques, ont été directement interrogés pour que chacun puisse faire connaître ses attentes ou ses suggestions.

Les services compétents du Conseil Général ont été consultés.

Toutes ces informations ont permis d'établir une proposition qui a été débattue lors d'une réunion publique.

Il a été tenu compte des remarques que certains d'entre vous nous ont adressées après cette réunion.

Pour autant, il nous est apparu nécessaire de ne pas trancher définitivement. C'est pourquoi nous avons décidé **d'expérimenter une solution** avant d'apporter, sur le terrain, les modifications nécessaires aux améliorations tout aussi nécessaires.

Déjà dans l'attente de son aménagement paysager, l'espace de l'ancienne caserne est ouvert pour offrir des places de parking en centre ville.

Sachez que, parallèlement à ce test grandeur nature, j'ai déjà pris la décision d'interdire aux poids lourds la traversée de notre ville lorsqu'ils n'ont pas à y faire des livraisons (en dehors de l'utilisation de la RD 2076, voie départementale).

J'espère que l'arrêté que je vais prendre sur ce plan ne sera pas contesté par les services du Conseil Général ou de la Préfecture que j'ai d'ailleurs prévenus.

Nos habitudes et peut-être notre patience (!) vont être mises à l'épreuve.

Mais je vous assure, une nouvelle fois, qu'il s'agit d'un **essai** et qu'après un temps raisonnable pour mesurer les effets de celui-ci, **ce sont votre avis et l'intérêt général qui décideront.**

Tout le nouveau plan de circulation sera mis en place par les agents municipaux dans la nuit **du 13 au 14 mai.**

Avant cela, je souhaite que vous participiez nombreux à la fête de notre Rosière qui elle aussi verra quelques modifications dans son organisation dont le seul but est qu'elle soit encore plus réussie !

François PILLET
Maire, Sénateur du Cher



MEHUNMAG n°37 Mai 2011

Directrice de la publication

Elisabeth Mathieu

Conception

Christophe Ogoudjian

0248570877

dircom@ville-mehun-sur-yevre.fr

Impression

CIA Bourgogne

Crédits Photos

Mairie de Mehun-sur-Yèvre ; Fotolia;

Maxime Desessard

Dépôt légal à parution

www.ville-mehun-sur-yevre.fr



» Mehun ville parc

La ville de Mehun-sur-Yèvre a depuis le mois de novembre lancé un programme " Mehun ville parc".

Cette opération environnementale consiste à améliorer, par des aménagements paysagers, le cadre de vie des habitants de la commune, à embellir des quartiers, à requalifier certains lieux en espaces verts ou de promenade pour rendre plus accueillante notre cité et conserver la 2^{ème} fleur (obtenue dans le cadre du concours des villes et maisons fleuries).

Chaque aménagement prend en compte les caractéristiques propres aux lieux.

Les plantes « indigènes » et les « persistants » sont privilégiés.

L'accessibilité des personnes handicapées ou à mobilité réduite est prise en compte.

La première étape de ce programme a été le recensement des endroits publics qui peuvent être végétalisés :

- Les entrées du centre ville : il s'agit de marquer les entrées rue Jeanne d'Arc, rue Agnès Sorel, place de la République, place du 14 Juillet
- L'entrée de ville : route de Marmagne
- Le city stade
- L'espace devant l'Office Municipal de Tourisme
- Le passage de l'Ecu de France
- Le hameau de Somme

Ce projet est mis en œuvre dans le cadre d'un chantier d'insertion par contrat signé avec l'association ASER (association de réinsertion par l'activité économique des demandeurs d'emploi ou des publics fragiles).

12 stagiaires y travaillent à raison de 80 jours durant l'année.

L'association collabore étroitement avec le service emploi municipal pour ce qui concerne plus particulièrement le suivi des stagiaires.

Les services techniques municipaux apportent leur soutien sur les aspects techniques : prêt de matériel, conseils techniques ...



Pour constater l'avancée de ce vaste chantier, M. le Maire et ses adjoints, Sophie Amichot directrice de l'association ASER, Nathalie Guilloteau et Franck Comby encadrants les stagiaires ainsi que les représentants des services municipaux concernés par le projet se sont rendus le 28 février devant le City Stade rue Camille Méraut et à l'entrée de ville route de Marmagne.

Croquis du futur aménagement paysager devant l'Office Municipal de Tourisme





➤➤ Cimetière : accès réglementé

Afin de répondre à la demande des Mehunois et pour assurer la sécurité et la tranquillité du cimetière communal, les horaires d'ouverture au public seront modifiés à compter du 1^{er} mai 2011.

Du 1^{er} novembre au 31 mars : 8h à 17h

Du 1^{er} avril au 31 août : 8h à 20h

Du 1^{er} septembre au 31 octobre : 8h à 19h

L'accès pour les piétons se fait par l'entrée principale rue Flandre Dunkerque.



La circulation des voitures particulières dans l'enceinte du cimetière est réglementée.

Les personnes souhaitant entrer avec leur véhicule dans le cimetière doivent au préalable obtenir, auprès de la mairie, une carte magnétique délivrée sur présentation d'une carte d'invalidité ou d'un certificat médical.

Renseignements : 02 48 57 30 25

➤➤ Un club-house rénové pour le Tennis Club Mehunois

Le Tennis Club Mehunois s'est agrandi d'un ancien préau transformé en bureau.



Un accès handicapé a été aménagé. Les portes et les fenêtres ont été lasurées, le toit démoussé et le sol carrelé.

Les travaux réalisés en partie par les services techniques ont coûté 11 468 euros.

A SAVOIR : Début avril, les services techniques municipaux ont aménagé un passage piétonnier entre le parking rue Victor Planchon et la rue Augustin Guignard. L'accès au centre-ville se trouve ainsi facilité.

➤➤ Opération "nids-de-poule"



L'hiver rigoureux de cette année a favorisé la formation de nombreux trous dans les rues de la ville par la succession de gel et de dégel.

Le service "voierie" de la mairie a ainsi rebouché près de 100 trous depuis février dernier.

Les grandes surfaces ont été confiées à la société "Colas" pouvant utiliser un "bitume chaud".



►► Dojo : les travaux sont lancés

Le jeudi 17 mai, Alain COQUILLAT, Président de la Communauté de Communes des Terres d'Yèvre, en présence de François PILLET, Sénateur Maire de Mehun-sur-Yèvre et de nombreuses personnalités départementales et régionales, a posé la première pierre du nouveau dojo intercommunal marquant ainsi le début des travaux qui devraient durer une année.

D'une surface de 800 m², ce dojo sera situé dans le prolongement du COSEC et de la salle de tennis de table créant un ensemble unique dont tous les éléments communiquent entre eux.

Doté de bureaux, sanitaires et vestiaires, il sera divisé en deux parties séparées par un mur mobile pour les rendre indépendantes ou dépendantes selon les besoins.

Son architecture en bois assure sa parfaite intégration environnementale.

De grandes vitres laisseront passer le soleil. Des panneaux solaires installés sur le toit permettront des économies d'énergie.

L'extérieur du bâtiment sera aménagé dans un esprit zen (végétation, gravier...) en harmonie avec la philosophie propre aux arts martiaux.

Coût de l'opération : 1 060 000 €

Financements :

Conseil Général : 202 500 €

Conseil régional : 360 000 €

État : 174 336 €

Communauté de Communes : 323 164 €

►► les 101 dalmatiens de la crèche/halte garderie

Cette année, les enfants et le personnel de la structure multi-accueil « A Petits Pas » ont fêté mardi gras sur le thème des « 101 dalmatiens » de Walt Disney. Après les jeux et les danses dans le jardin, chacun s'est régalé du goûter préparé par le personnel, lui aussi déguisé !



►► Ouverture de la piscine d'été

La piscine sera ouverte tous les jours du 20 juin au 4 septembre.

20 au 30 juin : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 19h30 ;

mercredi de 10h30 à 12h30 et de 15h à 19h30;

samedi et dimanche de 10h30 à 12h30 et de 15h à 19h.

La piscine sera fermée les 25 et 26 juin.

1^{er} juillet au 15 août : tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h30 ;

fermeture à 19h le samedi, dimanche et les veilles de fêtes et les jours fériés.

16 au 31 août : tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h.

1^{er} au 4 septembre : jeudi et vendredi de 10h à 12h30 et de 16h à 19h ;

samedi et dimanche de 10h à 12h30 et de 15h à 19h

Le mardi de 11h à 12h une activité **aquagym** ouverte à tous est proposée. L'inscription se fait auprès des responsables de la structure.

Un certificat médical doit être fourni.

Pour tout renseignement : 02 48 57 01 62





► Manifestation pour le maintien des services à la gare SNCF

Mardi 15 mars, à l'initiative de M. le Maire, le Conseil Municipal, et de nombreux Mehunois, se sont rendus à la gare pour manifester leur opposition au projet de la direction de la SNCF de supprimer la vente des billets de train au guichet les samedis, dimanches et jours de fêtes et de réduire les horaires d'ouverture de la gare.

Ils ont symboliquement affiché sur les portes de la gare la délibération prise lors du Conseil Municipal du 28 février :



« Dès septembre 1986, les élus Mehunois adoptaient à l'unanimité un vœu proposé alors par Michel CHOLLET, Conseiller Municipal. Déjà, nous protestions contre une restriction notable des horaires d'ouverture de notre gare et le recul de divers services aux usagers.

Au fil des années, nous avons à plusieurs reprises protesté contre une dégradation régulière du Service Public SNCF à Mehun sur Yèvre, dénoncé le manque de concertation et la mise systématique devant le fait accompli.

Aujourd'hui, unilatéralement, la direction SNCF a décidé la suppression de la vente au guichet de la gare les samedis, dimanches et jours de fêtes ainsi que la réduction des horaires d'ouverture en semaine, conséquence de cette restructuration.

Cette situation ne peut qu'engendrer désagréments et mécontentement des usagers, de la population et réduire à nouveau la qualité et l'efficacité du Service Public.

Cette nouvelle réduction du Service Public SNCF en gare de Mehun sur Yèvre que rien ne justifie d'un point de vue économique (les recettes et donc la fréquentation de cette gare n'étant pas en baisse malgré les nombreuses journées de fermeture dues à un manque chronique de personnels : 31 jours en 2009 et environ 25 en 2010) est inacceptable. De plus, il est évident que l'existence de la gare a été déterminante dans le choix de l'Education Nationale d'installer l'internat du collège par rapport aux services que la gare apporte aux familles et aux jeunes.

C'est pourquoi François PILLET, Maire de Mehun sur Yèvre et son Conseil Municipal demandent notamment à la direction SNCF (DDTER) l'abandon des mesures de réduction d'ouvertures et de services de notre gare. »

▼ Jumelage



Le week-end du 2 et 3 juillet aura lieu dans notre ville jumelle de Murg en Allemagne une compétition amicale nommée le "Challenge", une sorte de "Jeux sans frontières" où se combineront sport, adresse, tactique et surtout

beaucoup d'amusement entre joueurs de nos deux villes. Le vainqueur remportera le "Challenge" (ce dernier se trouvant, après plusieurs échanges, chez nos amis allemands). Autant dire que nous sommes impatients de le ramener chez nous !!! Cette compétition se déroulera tout le samedi après-midi où les deux équipes s'affronteront dans différents jeux, le dimanche étant réservé à des rencontres plus amicales avant le retour en France.



La ville de Murg compte parmi ses sportifs une championne de haut niveau en la personne de Sabine SPITZ dont voici une partie de son palmarès :

2008 : Médaille d'or à Pékin en cross-country
2009 : Championne du monde de marathon
2010-2011 : 10^{ème} au championnat du monde

de cyclo-cross.

►► Collecte des encombrants

La collecte a lieu en porte-à-porte et à jour fixe, selon le quartier où vous habitez. **Elle est gratuite.**

Ne sont admis dans les déchets encombrants que les objets suivants : les sommiers, matelas, réfrigérateurs, gazinières, vieux vélos, cyclomoteurs, récipients vides, grillages enroulés, tout objet en tôle de dimension inférieure à 80 cm, jouets, branchages liés en fagot de 80 cm de longueur maximum, morceaux de bois de 80 cm de longueur maximum, canapés, meubles, moquettes, cartons, caisses en bois et polystyrène, postes de télévision, pneumatiques de voitures à raison de 4 unités par foyer.



Néanmoins, tous ces objets doivent être déposés, dans la mesure du possible, à la déchetterie.

En effet, les filières de reprise des déchets à la déchetterie permettent de recycler ou de valoriser ces déchets tandis

qu'ils sont enfouis au centre de Saint Palais quand ils sont collectés avec les encombrants.

De plus, la mise en décharge a un coût nettement supérieur à celui du recyclage, sans compter la pollution qu'elle génère.

La collecte des encombrants sera donc organisée cette année encore principalement pour les personnes qui n'ont aucun moyen de les transporter à la déchetterie.

Elle aura lieu :

- **lundi 16 mai** pour le secteur de collecte des ordures ménagères du mardi (centre ville et du quartier des Fours à Chaux à Somme)
- **mardi 17 mai** pour le secteur de collecte des ordures ménagères du mercredi (des Malandries à la route de Foëcy et Allouis sauf quartier St Jean)
- **mercredi 18 mai** pour le secteur de collecte des ordures ménagères du lundi (du quartier St Jean à Barmont).

ATTENTION : CHANGEMENT DES HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE À PARTIR DU 1^{er} MAI

D'avril à octobre :

Mardi	9h15-12h et 14h-18h
Mercredi	9h15-12h et 14h- 18h
Jeudi	14h-18h
Vendredi	9h15-12h et 14h- 18h
Samedi	9h15-12h et 14h- 18h

Novembre à mars

Mardi	9h15-12h et 13h30-17h15
Mercredi	9h15-12h et 13h30-17h15
Jeudi	13h30-17h15
Vendredi	9h15-12h et 13h30-17h15
Samedi	9h15-12h et 13h30-17h15

►► Clin d'œil

Christophe GAUDRY, éleveur de bergers australiens, a obtenu le premier prix « lot d'élevage toutes races confondues » lors de l'exposition internationale canine qui s'est tenue à Bourges au mois de février.



A savoir : il propose également des cours d'éducation canine et se trouve tous les mercredis matin sur le marché de Mehun.

Renseignements :

Des Jardins du Duc de Berry 170 rue Jeanne d'Arc
Tél.: 02 48 57 28 18

►► Argile coiffure : la coiffure naturelle

Berangère LEMERLE vient d'ouvrir le premier salon de coiffure végétal de la région.



Son salon situé place Jean Manceau propose : shampoing à l'argile, massage, coupe, coloration végétale et un moment de détente dans son bac de chromothérapie.

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi sur rendez-vous

Tél.: 02 48 25 40 21 ; 06 03 27 25 08

CORRESPONDANT BERRY RÉPUBLICAIN

Nadine GRANDJEAN

Tél.: 06.84.54.89.94

nadine.grandjean18@orange.fr



►► Modification de la circulation en centre-ville

A compter du samedi 14 mai 2011 à 07h00, un nouveau plan de circulation en centre-ville de Mehun-sur-Yèvre sera mis à l'essai.

Tôt le matin, les services techniques de la ville seront sur le terrain pour installer les panneaux de signalisation. Durant tout le temps de cette intervention, le centre-ville sera fermé et interdit à la circulation (sauf pour les riverains qui pourront y circuler selon l'ancien plan de circulation). Entre 6h30 et 7h la circulation sera totalement interdite.

Dans les jours qui suivront, les panneaux de sortie d'école, passage piéton, stationnement, signalétique seront changés au fur et à mesure.

Dès à présent, ce nouveau plan de circulation est affiché aux endroits suivants :

place du 14 juillet, parking rue Victor Planchon, place du Général Leclerc et place de la République. Celui-ci est également téléchargeable sur le site Internet de la ville.

Les rues qui changent

- la rue Jeanne d'Arc est en sens unique de la RD2076 (entrée de ville côté Bourges) vers la place de la République
- la rue Camille Méraut est en sens unique de la rue Henri Boulard vers la rue Agnès Sorel
- la rue Paul Langevin est en sens unique sur toute sa longueur de la rue Jean Jaurès vers la rue Agnès Sorel
- la rue Jean Jaurès est en sens unique sur toute sa longueur de la rue Camille Méraut vers la rue Augustin Guignard
- la rue Augustin Guignard est en sens unique sur toute sa longueur de la rue Henri Boulard vers la rue Agnès Sorel
- la rue Victor Planchon est en sens unique sur toute sa longueur de la rue Augustin Guignard vers la rue Agnès Sorel (sauf la portion comprise entre la rue du Puits aux Bœufs et l'entrée du parking rue Victor Planchon qui reste à double sens)
- la rue des Marches est en sens unique de la rue Augustin Guignard vers la rue Emile Zola
- la rue Emile Zola est en sens unique de la place Jean Manceau jusqu'au croisement avec la rue Charles VII. Elle est à double sens sur la portion comprise entre la rue Henri Boulard et la rue Charles VII.
- la place Jean Manceau est en sens unique de la rue Jeanne d'Arc vers la rue Augustin Guignard.
- la rue Agnès Sorel est en sens unique du croisement avec la rue Augustin Guignard vers la rue Jeanne d'Arc.
- la rue Agnès Sorel est en sens unique du croisement avec la rue Augustin Guignard vers la RD2076 sauf la portion comprise entre la rue Paul Langevin et la rue Emile Burieau qui est à double sens.

Consignes à respecter

Pour assurer la sécurité des usagers dès le rétablissement de la circulation le samedi 14 mai à partir de 7 heures, il est demandé aux riverains des rues concernées d'anticiper le changement de sens de circulation dans leur rue.

Ainsi, le stationnement sera interdit dès le vendredi 13 mai à partir de 20 heures jusqu'à 7 heures le samedi 14 mai:

- place Jean Manceau
- rue Agnès Sorel de la rue Augustin Guignard à la rue Jeanne d'Arc
- rue Emile Zola
- rue des Marches
- quai du Canal rive Gauche de la rue Jeanne d'Arc à la rue qui rejoint la rue Paul Besse.

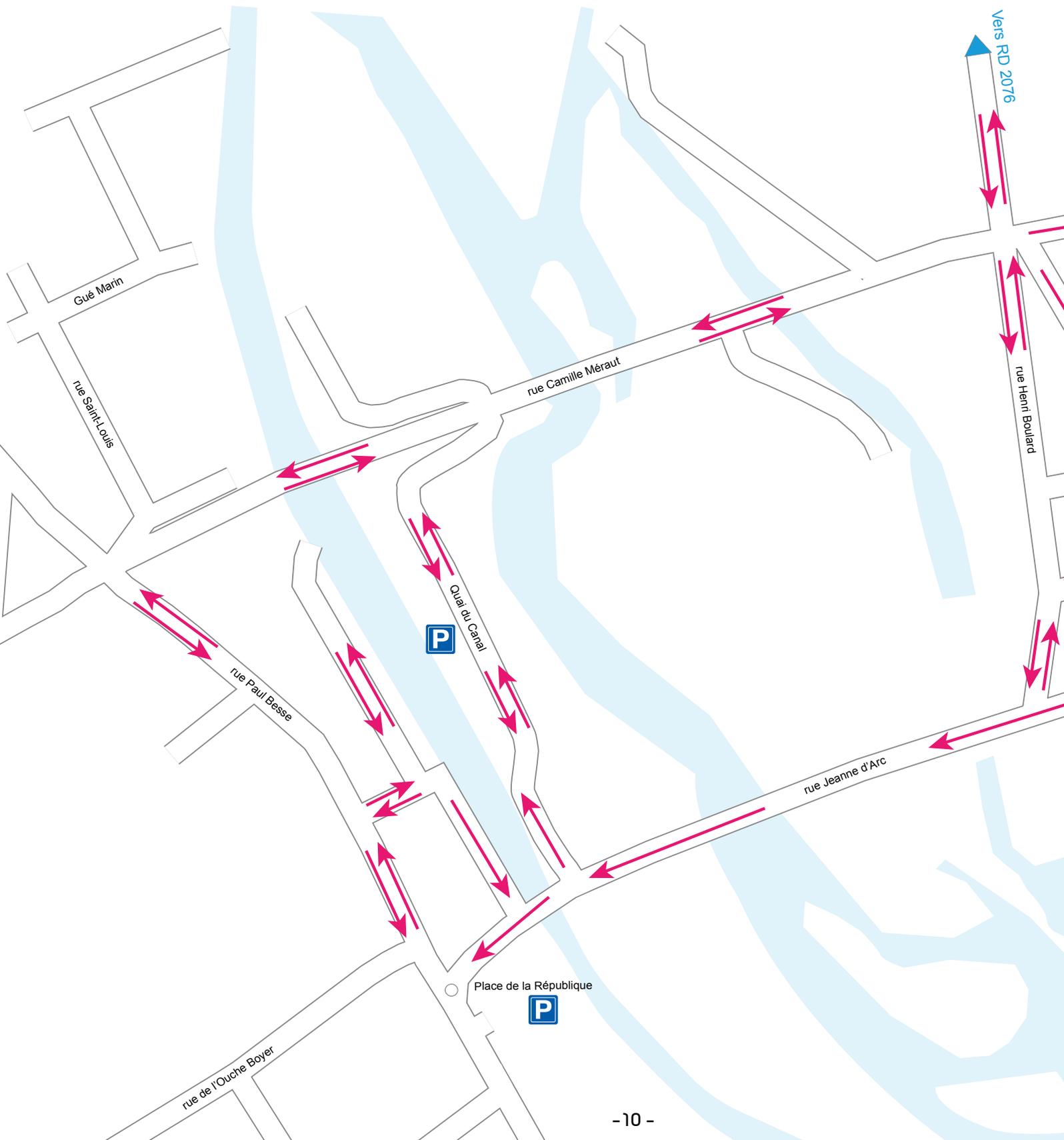
Dans les rues suivantes, les véhicules devront être stationnés dans le nouveau sens de circulation dès le vendredi 13 mai à partir de 20 heures :

- rue Jeanne d'Arc de la rue Raoul Aladenize à la porte de l'horloge et de la rue Henri Boulard à la rue Paul Besse
- rue Agnès Sorel de la rue Augustin Guignard à la rue Jean Chatelet
- rue Camille Méraut de la rue Henri Boulard à la rue Agnès Sorel
- rue Paul Langevin
- rue Victor Planchon de la rue Augustin Guignard au parking du Dauphin et de la rue du Puits aux Bœufs à la rue Agnès Sorel
- rue Augustin Guignard
- rue Jean Jaurès de la rue Victor Planchon à la rue Augustin Guignard.

Pour les autres rues ou parties de rue le stationnement est inchangé.

PLAN DE CIRCULATION

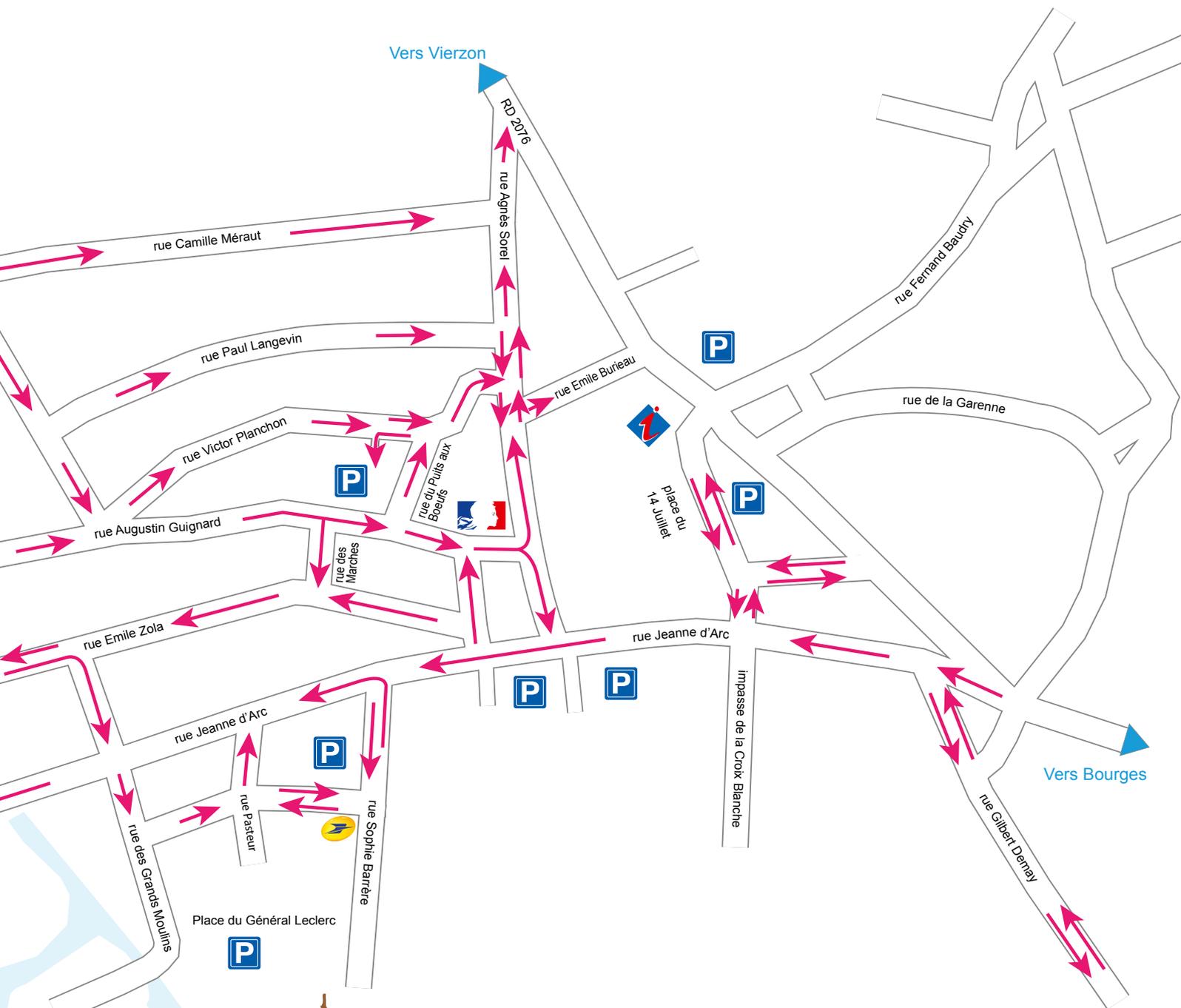
Modification à partir du





DU CENTRE VILLE

du 14 mai 2011 à 07h00



**BOURSE D'ACCOMPAGNEMENT DE PROJET
AIDE AU FINANCEMENT**

**BAFA PERMIS
ETUDES...**

Tu es entre
18 et 25 ans ?

la ville de
Mehun-sur-Yèvre
t'aide à financer ton projet
en contrepartie
d'un travail
utile pour
la collectivité.

**Date limite de dépôt des dossiers
vendredi 6 mai 2011**

**Renseignements
Service Jeunesse
02 48 57 19 19 / 06 72 76 92 03**

►► Bourse d'accompagnement de projet

Pour la 3^e année la municipalité met en place une bourse « d'accompagnement de projet » à destination des jeunes pour financer une formation (BAFA, inscription dans une école, une faculté...), le permis de conduire, ou toute autre intention dans les domaines : humanitaires, culturels, associatifs, environnementaux.

La bourse est accordée en contrepartie d'un travail au profit de la collectivité.

Pour cela, il faut :

- Avoir entre 18 et 25 ans.
- Résider à Mehun-sur-Yèvre
- Déposer une demande au plus tard le 6 mai 2011

Les dossiers sont disponibles auprès du service jeunesse municipal qui accompagne les demandeurs dans la constitution de celui-ci. Les candidatures sont ensuite soumises à une commission pour décision.

Contacts :

- Service jeunesse, Espace Loisirs, 7 rue du Chemin Vert
Tél. : 02.48.57.19.19
- Mission Locale antenne de Mehun-sur-Yèvre
place Jean Manceau Tél. : 02.48.57.06.24

►► Espace Loisirs : un lieu convivial pour les jeunes

Depuis le mois de février, la ville a aménagé un nouveau local pour les jeunes Mehunois à l'Espace Loisirs. Ouvert aux 14-25 ans, ce lieu est équipé d'un ordinateur avec accès à Internet, d'une télévision avec console de jeux. Encadré par les animateurs du service jeunesse, cet espace permet aux jeunes d'échanger entre eux, de présenter leurs projets, de mettre en place des activités en toute convivialité.

La fréquentation est libre. Chacun peut venir à tout moment aux heures d'ouverture de la salle.

En fonction des besoins, la salle peut être ouverte après accord des animateurs.

Horaires d'ouverture :

- Mercredi : 14h-17h30
- Jeudi : 17h-18h30
- Certains samedis : 13h-18h

Renseignements :

- Service jeunesse
- 7 rue du Chemin Vert
- 02 48 57 19 19
- servicejeunessemehun@yahoo.fr





►► Des vacances sportives à l'Espace Loisirs

Parmi les nombreuses animations proposées pendant les vacances par l'équipe du Centre de loisirs, il y en a une qui ne manque pas d'originalité : les échasses urbaines.

Inventées en 2003, ces échasses munies d'un ressort à lame en fibre de verre situé à l'arrière, font appel au sens de l'équilibre et généralement, quelques minutes suffisent pour se familiariser avec le matériel et découvrir les sensations de ce concept inédit.

Animé par Sébastien DUFOSSEZ, société « La Buena Onda », cet atelier a permis aux adolescents de sauter, bondir, courir, en un mot se dépenser. A la clé, une bonne dose d'adrénaline garantie !



De plus, chaque jour, un programme différent d'activités manuelles, sportives, culturelles attendait les jeunes de 3 à 16 ans : sortie à la piscine à vague, atelier vidéo, chasse aux trésors, goûter festif, vannerie, arts plastiques, boum de fin de séjour...



►► Les jeunes Mehunois en classe de neige.

Chaque année, les élèves des écoles de Mehun partent avec leurs professeurs en classe de neige.

Cette année encore, 27 élèves de CM1 de l'école des Charmilles ont séjourné à Valloire-les-Plans, durant 10 jours, du 17 au 26 janvier 2011 et 23 élèves de CM2 de l'école du Château, sont partis à Saint-Gervais, durant 10 jours, du 23 mars au 1^{er} avril 2011.

La commune contribue financièrement au coût de ces voyages pour un montant global de 4034 euros.

La participation des familles est calculée en fonction du quotient familial.



►► Journée ski

Le 24 février, 47 jeunes du service enfance/jeunesse ont pu profiter des pistes enneigées de Super Besse.

Après avoir loué leur matériel et pour se mettre en jambe ils ont suivi deux heures de cours de ski avec un moniteur ESF. L'après-midi, certains sont allés skier d'autres ont dévalé les pistes en luge. Tous les enfants étaient ravis de cette journée.

» Le Pédibus, ça marche bien

Depuis la rentrée scolaire, un pédibus a été mis en place pour les élèves de l'école Marcel Pagnol afin de se rendre à la cantine de l'Espace Loisirs.

Au cours de la réunion d'information qui a eu lieu le 10 décembre, la municipalité a proposé aux parents d'élèves d'accompagner leurs enfants durant ce déplacement.



C'est ainsi que le 11 mars dernier, quelques parents accompagnés de M. Jean-Louis SALAK, Maire-Adjoint délégué aux affaires scolaires, ont suivi le groupe d'enfants encadrés par les trois animatrices du service enfance. Ils ont pu constater le bon comportement de leurs enfants et vérifier que leur sécurité était parfaitement assurée.

Ces parents ont ensuite déjeuné au restaurant scolaire avec les enfants remarquant, avec plaisir, que les assiettes se vidaient rapidement et que même les plus petits avaient acquis une certaine autonomie.

Le groupe a ensuite pu rejoindre l'école dans les mêmes conditions.

Les parents ont salué cette initiative qui leur a permis de vérifier les conditions d'accueil de leurs enfants durant la pause déjeuner.

» Carnaval à l'école Jean de la Fontaine



Cette année, l'école du quartier de la Belle Fontaine a organisé son carnaval sur le thème du jardin.

Les 48 enfants de petite, moyenne et grande section de maternelle ont, pour l'après-midi, revêtu les costumes qu'ils avaient confectionnés en classe.

Ceux des plus petits étaient ornés de fruits, ceux des moyens de fleurs et ceux des grands d'animaux du jardin.

Tous ont ensuite défilé dans le quartier, accompagnés des parents, avant de se retrouver à l'école où ils ont dansé, lancé des confettis et dégusté les crêpes faites maison.



Mehun-sur-Yèvre

Fête de la Rosière

130^{ème}

Samedi 30 avril

Place du Général Leclerc

19h : Animations avec «Country Dancer Band» et «Marc Adier Animation»

Initiation à la danse

Toute la soirée possibilité de restauration

23h : Spectacle pyrotechnique

Dimanche 1^{er} mai

14h30 : Départ du défilé du domicile de la Rosière (rue Raymond Brunet)

16h : Couronnement de la Rosière dans les douves du château

16h45 : Vin d'honneur offert par la municipalité

Animations par l'école du cirque «Le Nez dans les Etoiles» et par les groupes musicaux

Samedi 30 avril

à partir de 19h
place du Château

Spectacle et initiation à la danse country avec le "Country Dancer Band"
Animations musicales
Restauration sur place



à 23h

Spectacle pyrotechnique prairie en contrebas du château



La fête de la Rosière commence le samedi à 19h !

Cette année, les festivités débuteront dès le **samedi 30 avril à 19 heures** place du Château avec le groupe de Country de Nadine Motret et Marc Adier Animation.

Tout au long de la soirée il sera possible de danser et de se restaurer avant le spectacle pyrotechnique qui sera présenté dans la prairie en contrebas du château à 23 heures.

Dimanche 1^{er} mai, à partir de 14h30, le cortège partira du domicile de la Rosière, rue Raymond Brunet, et empruntera l'itinéraire suivant :

rue Raymond Brunet - rue du 11 Novembre - rue de Verdun - rue Jean Vacher - place de la République - rue Jeanne d'Arc - place du 14 Juillet - rue Jeanne d'Arc - rue des Grands Moulins - douves du château.

A 16h, Morgane MACHET sera couronnée 130^e Rosière par sa marraine, M^{me} Marie-Noëlle LOURY, dans les jardins du Duc Jean de Berry.

Un vin d'honneur sera offert par la Municipalité à la population présente pendant que différents groupes animeront les jardins autour du thème du cirque choisi par la Rosière.

Agenda des manifestations

Avril

30 AVRIL

FÊTE DE LA ROSIÈRE

19h : Danse country et animations musicales
23h : Spectacle pyrotechnique
Possibilité de restauration sur place
Place du Général Leclerc

30 AVRIL

PRÉSENTATION DU LIVRE "LE CHÂTEAU ET L'ART, 30 ANS DE RECHERCHES SUR LE SITE DE MEHUN"

Organisée par le Groupe Historique et Archéologique de Mehun
15h, salle du duc Jean à Bourges

Mai

1 MAI

FÊTE DE LA ROSIÈRE

14h30 : Départ du défilé rue Raymond Brunet
16h : Couronnement dans les douves du château
16h15 : Animations dans les jardins du Duc Jean de Berry

3 MAI

RÉUNION D'INFORMATION "ACCOMPAGNER UN PROCHE ATTEINT D'UNE MALADIE DE LA MÉMOIRE"

Organisée par le CCAS, l'EHPAD et Harmonie Berry
15h-17h, EHPAD (maison de retraite)

7 MAI

STAGE DE POTERIE, CRÉATION DE BIJOUX ANIMÉ PAR ELO DIT POTERIE

10h-12h, Office Municipal de Tourisme

8 MAI

COMMÉMORATION

Organisée par la Municipalité et l'Entente Mehunoise des AC et VG
Départ du défilé à 9h45 de la mairie

8 MAI

BROCANTE - VIDE GRENIER

Organisée par l'Amicale de Somme
8h-19h, Somme

13 MAI

BRADERIE

Vêtements homme/femme/enfant et accessoires
Organisée par le Rayon de Soleil
14h30-18h, maison de retraite

15 MAI

CONFÉRENCE

LE FRANCISCAIN DE BOURGES
Organisée par le Cercle Historique Mehunois
15h, espace Maurice Genevoix

16 MAI AU 4 JUIN

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES

ERIC DORÉ

Office Municipal de Tourisme

20 MAI

"ÉCOLES QUI CHANTENT" CP-CE1

Organisé par l'association des Chorales Scolaires de Mehun
14h30, centre A. Malraux

26 MAI

HEURE MUSICALE

Organisée par l'Ecole de musique
18h30, espace Maurice Genevoix

27 MAI

CONCERT CARITATIF

Organisé par l'ensemble "14.5" de l'Ecole de musique et l'Encouragement du Dévouement
20h, collégiale Notre-Dame

27 MAI

"ÉCOLES QUI CHANTENT" GS-CP

Organisé par l'association des Chorales Scolaires de Mehun
14h30, centre A. Malraux

Juin

1 JUIN

SOIRÉE MUSICALE DES 3 ORCHESTRES

Organisée par l'Ecole de Musique
19h, centre André Malraux

1 JUIN

CONCOURS DE PÉTANQUE EN TRIPLETTE

Organisé par le Cercle Bouliste Mehunois
14h, boulevard de la Liberté

2 JUIN

VIDE JARDIN

Organisé par Les Jardicuriales et la Municipalité
Douves du château

2 AU 9 JUIN

EXPOSITION DE DESSINS D'ENFANTS ET D'ADULTES

Organisée par l'Ecole de dessin
Espace Maurice Genevoix

3 JUIN

FÊTE DES PLUS BEAUX DÉTOURS

EVEIL À L'ÉNOLOGIE

9h-19h, Office Municipal de Tourisme

4 JUIN

FÊTE DE LA PÊCHE

Organisée par le Gardon Mehunois
14h-18h, Canal de Berry

5 JUIN

BROCANTE-VIDE GRENIER

Organisée par le Comité des Fêtes
9h-19h, boulevard de la Liberté

5 JUIN

BAL AVEC ORCHESTRE

Organisé par Temps Danse Mehun
21h, centre A. Malraux

6 AU 25 JUIN

EXPOSITION DE PEINTURES

LUCILE MÉTAIS

Office Municipal de Tourisme

Juillet

10 JUIN

BRADERIE

Vêtements homme/femme/enfant et accessoires

Organisée par le Rayon de Soleil

14h30-18h, maison de retraite

10 JUIN

"ÉCOLES QUI CHANTENT" CE2-CM1

Organisé par l'association des Chorales Scolaires de Mehun

14h30, centre A. Malraux

11 JUIN

OUVERTURE DE LA PÊCHE SUR LE PARCOURS DU BIEF DE REUSSY

Organisée par le Gardon Mehunois

17 JUIN

COLLECTE DE SANG

Organisée par l'Amicale du Don du Sang

7h30-11h30, Camping municipal

21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

Organisée par l'Ecole de Musique

25 JUIN

FÊTE DU QUARTIER DE LA BELLE FONTAINE

Repas sur la place, jeux pour enfants, concours de boules

Organisée par le Service Jeunesse et l'association "la Fontaine aux milles sourires"

A partir de 12h, devant l'école Jean de la Fontaine

25 JUIN

BROCANTE

Organisée par l'association "le Rayon de Soleil"

14h30-18h, maison de retraite

25 ET 26 JUIN

GALA DE DANSE

Organisé par Temps Danse Mehun

21h le samedi et 14h30 le dimanche

Centre A. Malraux

27 JUIN AU 17 JUILLET

EXPOSITION DE PEINTURES

FLEUR À POIS

Office Municipal de Tourisme

28 JUIN

HEURE MUSICALE

Organisée par l'Ecole de musique

18h30, espace Maurice Genevoix

2 ET 3 JUILLET

MARCHÉ MÉDIÉVAL

Marché et animations tout le week-end, concert le samedi soir

Organisé par la Municipalité

Place du Général Leclerc

3 JUILLET

FÊTE DE LA SARDINE

Organisée par le Centre des Portugais

15h, rue du Gué Marin

14 JUILLET

FÊTE NATIONALE

Organisée par la municipalité

18 JUILLET AU 7 AOÛT

EXPOSITION DE PASTELS ET PHOTOS

DANIEL ET FLORENCE ANGBAUD

Office Municipal de Tourisme

Marché
Médiéval
MEHUN-SUR-YÈVRE
2 ET 3 JUILLET

Artisanat, Ripailles,
+100 échoppes
Saltimbanques,
Musique, Danses,
Campements,
Combats, Saynètes...

Samedi 10h-23h
Marché, animations
21h30 : concert

Dimanche 9h-19h
Marché, animations

Entrée Gratuite

Retrouvez l'agenda complet des manifestations
à l'Office Municipal de Tourisme
ou sur www.ville-mehun-sur-yevre.fr



Carnaval Vénitien





LE BULLETIN MUNICIPAL OFFRE UNE TRIBUNE LIBRE À TOUS LES ÉLUS

" ENSEMBLE PARTAGEONS NOS PROGRÈS "

Chères Mehunoises,
Chers Mehunois,

sages de la petite section par rapport à celles du CP.

Dès que nous avons appris que l'Inspecteur d'Académie envisageait la suppression d'un poste d'enseignant à l'école Marcel Pagnol, notre groupe a réagi et vous livre le courrier que le Maire lui a envoyé :

« Le tableau des effectifs que vous nous avez communiqué courant Janvier fait état d'une prévision de 90 élèves pour la rentrée 2011. L'équipe pédagogique de l'école a quant à elle une prévision légèrement supérieure, soit 95 élèves.

Le nombre d'enfants accueillis en maternelle sera soit de 14 enfants selon votre prévision, soit de 17 suivant celle de l'équipe enseignante. Nous aurons, dans l'hypothèse où un enseignant serait affecté aux trois niveaux de maternelle, un effectif de 75 ou 78 enfants en primaire, soit 25 ou 26 élèves par classe. De plus, ces classes se doivent d'intégrer pour plusieurs activités, les enfants de la classe de C.L.I.S., ce qui porterait l'effectif moyen ponctuel à 29 ou 30 élèves par classe, ce qui n'est pas acceptable ».

Au-delà du nombre prévisionnel d'élèves, il est un fait que la moyenne d'élèves par classe avec la suppression d'un poste d'enseignant serait soit de $90 : 4 = 22.5$ ou de $95 : 4 = 23.75$. Néanmoins, j'attire votre attention sur la spécificité de cette école qui accueille systématiquement les enfants du voyage avec toutes les contraintes inhérentes à cette catégorie d'élèves et qui, de plus, est en charge d'une classe C.L.I.S.

Par ce courrier, notre équipe espère retenir l'attention de l'Inspecteur d'Académie sur l'avenir de cette école.

François PILLET, Alain COQUILLAT, Annie VAN DE WALLE, Armand KOSZEK, Elisabeth MATHIEU, Jean-Louis SALAK, Elvire CLEMENT, Jean-Baptiste COURTOIS, Gérard BOURLLOT, Annie HOUARD, Michèle ANDRZEJEWski, Joël DAGOT, Patrick GRACZYK, Michel GIRARD, Maryse MARGUERITAT, Dominique PARTHENAY, Martine PATIN, Domingos RIBEIRO TEIXEIRA, Viviane MINOIS, Yannick DEMAUTIS, Sophie JAULIN, Virginie BRUNET, Arnaud CHERRIER, Ophélie GAUTIER

Il nous semble déraisonnable de mettre en place une classe à quatre niveaux comprenant l'ensemble des élèves de maternelle, toutes sections confondues, avec les élèves du CP. Cette hétérogénéité dans les tranches d'âge nous semble rédhitoire compte tenu des spécificités dans les apprentis-

" CHANGEONS MEHUN ENSEMBLE "

Chères Mehunoises,
chers Mehunois,

classes!

Nous nous réjouissons de la victoire historique de la gauche dans notre canton. Un message fort accompagne cette élection, que nous devons tous entendre. Pour protester ou parce qu'ils ne se sentent pas concernés, beaucoup ont décidé de ne pas se déplacer aux urnes. Le Cher n'a vu que 45,47% d'inscrits affirmer leur choix. Pensons à celles et ceux qui ont souhaité exprimer un vote "sanction", quel qu'il soit, face au gouvernement actuel.

Rappelons le contexte de ces élections: un démantèlement permanent du secteur public et une augmentation permanente des prix.

Nous ne parlons pas uniquement de faits nationaux. A Mehun, la gare est menacée, et nous nous sommes mobilisés contre cela. Nous vous appelons également à rester vigilants, car dans un élan de courage le gouvernement a annoncé juste avant les élections, une suppression de 16 000 postes d'enseignants au plan national. Restons sur nos gardes car des suppressions pourraient prochainement être annoncées dans les écoles mehunoises. Nous renouvelons notre souhait d'une gestion logique de l'éducation, pour une réussite du plus grand nombre, avec des enseignants formés et nous n'approuvons pas la logique financière mise en avant aujourd'hui, qui vise à diminuer le nombre d'enseignants et surcharger les

Toujours dans sa grande bravoure le gouvernement a également attendu le verdict des urnes pour lancer une nouvelle augmentation de 5,2% du prix du gaz, et une autre hausse de 7,5% est déjà envisagée pour juillet.

Notre pouvoir d'achat et notre secteur public sont mis à mal, le chômage va crescendo (322 demandeurs d'emploi à mehun en juillet dernier, contre 353 pour ce mois de mars) et dans ce contexte nous allons devoir nous positionner face aux orientations budgétaires de notre commune. Deux grands projets, très onéreux, vont accaparer une bonne partie du budget.

D'abord la création d'une maison pluridisciplinaire de santé pour laquelle nous sommes sceptiques à plusieurs titres et nous n'aimerions pas nous retrouver avec une belle maison vide de plus à Mehun.

Ensuite la construction d'une nouvelle gendarmerie, abritant des fonctionnaires d'Etat, qui sera en grande part à notre charge. Êtes-vous d'accord pour que l'Etat se désengage du coût de ses fonctionnaires et êtes vous prêts à en assurer la charge?

Il convient de rester prudent face à ces deux chantiers, et surtout de se demander si tout l'argent que nous y investissons ne serait pas mieux dépensé ailleurs...pour nos enfants, pour nos personnes âgées, pour nos demandeurs d'emploi...?

Les élus de l'opposition.



LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN FOURNIER VOUS PROPOSE QUELQUES-UNS DES DERNIERS TITRES ACHETÉS :

- Faute de preuves de Harlan COBEN
- Charlie 9 de Jean TEULÉ
- La vie très privée de Mr Sim de Jonathan COE
- Dernière nuit à Twisted River de John IRVING

- Le Caveau de famille de Katerina MAZETTI
- Zona frigida de Anne B. RADGE
- La dame du Palatin de Patrick de CAROLIS
- Annie Girardot, une vie dérangée de Bernard PASCUITO



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE Une suggestion ? Une idée ? Faites-le savoir.

Nom, Adresse :

Commentaires :



Communiquez directement avec le Maire par courriel : maire@ville-mehun-sur-yevre.fr

Mehun-sur-Yèvre

12 MARS AU 1^{er} NOVEMBRE 2011



le Surtout au centre de la table

Nous remercions tous les partenaires sans qui cette exposition n'aurait pu être réalisée

Le musée Bouilhet-Christofle, le Centre des monuments nationaux et le château de la Motte Tilly, la Cité de la Céramique de Sèvres, les Musées de Bourges, le Conservatoire des Arts et Techniques de la Porcelaine de Limoges, Baccarat, Avignon Céramique, le Centre Céramique de la Borne et l'ensemble des collectionneurs.

Scénographie : Catherine Durand
Décoration carton : Françoise Leduc

Le surtout est l'ornement le plus spectaculaire du décor de table.

Il apparaît au XVII^e siècle et sert à présenter les objets destinés au service tels que les boîtes à épices, les huiliers, les vinaigriers ou les salières.

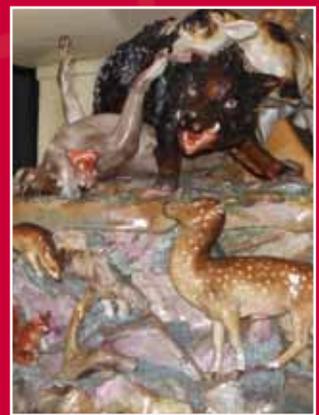
Dès la première partie du XVIII^e siècle, le surtout perd son côté fonctionnel pour ne plus être que décoratif et parfois monumental, comme le projet imaginé par le sculpteur berrichon Jean Baffier, composé de 65 pièces en cuivre et en étain.

Deux pièces sont présentées dans le cadre de cette exposition.

Les plus prestigieuses manufactures ont réalisé des surtouts, en commandes exceptionnelles pour des maisons princières, ou plus modestement pour la bourgeoisie.

Du plus ancien avec l'ensemble décor de chasse en porcelaine de Saxe du XVIII^e au plus récent : le décor de table d'Annabelle d'Huart, créé en 2001 pour la Cité de la Céramique de Sèvres, les visiteurs découvriront des surtouts de tout style.

Cette exposition est également l'occasion, au travers de dizaines de pièces prestigieuses, de découvrir le travail remarquable des orfèvres, faïenciers, porcelainiers qui ont contribué à la grandeur et à la notoriété des arts de la table à la française.



HORAIRES D'OUVERTURE DU PÔLE DE LA PORCELAINE MUSÉE TOUR CHARLES VII

Mars, avril, octobre les week-ends de 14h30 à 18h00

Mai, juin, septembre tous les jours de 14h30 à 18h00 (sauf le lundi)

Juillet, août tous les jours de 14h30 à 18h30

